



Commune  
de  
*Morey Saint Denis*

# INSCRIPTION DANS UNE ECOLE MATERNELLE OU ELEMENTAIRE Du R.P.I. MOREY / CHAMBOLLE



**Année scolaire 2017-2018**

Vous habitez à Morey Saint Denis ou bien à Chambolle Musigny et vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école de Morey Saint Denis. Pour cela, vous devez déposer un dossier d'inscription au secrétariat de Mairie,

**Du 18 avril au 12 mai 2017**

aux horaires suivants

- du mardi au jeudi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- le lundi : de 14 h à 16 h
- le mercredi : de 10 h à 12 h et de 17 h à 19 h



## PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

*(seuls les dossiers complets seront transmis aux directeurs pour admission définitive)*

### Dans tous les cas :

- 1 photocopie complète du livret de famille (*les parents et tous les enfants*)
- 1 photocopie du carnet de santé (*pages de vaccinations uniquement*)
- 1 justificatif de domicile (*quittance EDF / téléphone,....*)
- 1 enveloppe petit format timbrée au tarif normal et libellée à votre adresse

### Selon les cas :

- en cas de changement d'établissement : 1 certificat de radiation
- en cas de divorce ou de séparation : 1 copie de la page du jugement indiquant les modalités de garde de l'enfant et de l'autorité parentale
- dérogation de secteur (pour les enfants non domiciliés à Gevrey-Chambertin) à demander à la communauté de communes (03 80 51 84 59) ou [www.ccgevrey-chambertin.com](http://www.ccgevrey-chambertin.com) rubrique « vie scolaire »
- en cas de problèmes de santé (diabète, asthme, allergie,...) il faudra le signaler au directeur et à la communauté de communes pour l'établissement d'un projet d'accueil individualisé (PAI)

## A LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS...

Vous recevrez un **certificat d'inscription scolaire** ainsi qu'un courrier de convocation auprès du directeur d'école pour l'**admission définitive** de votre enfant.

Académie de DIJON / Services départementaux de École : Maternelle publique R.P.I. / Commune : l'éducation nationale DE LA COTE D'OR Morey-Saint-Denis FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : \_\_\_\_\_ Niveau : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
2017/2018

**ÉLÈVE**

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Nom d'usage : \_\_\_\_\_ Sexe : F  M

Prénom(s) : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Lieu de naissance (commune et département) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

**RESPONSABLES**

**Mère/Père/Tuteur** (rayer les mentions inutiles) Nom de famille : \_\_\_\_\_  
Nom d'usage : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_ Tél. travail : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves

**Mère/Père/Tuteur** (rayer les mentions inutiles) Nom de famille : \_\_\_\_\_  
Nom d'usage : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_ Tél. travail : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves

**Autre responsable** (personne qui a la charge effective de l'enfant)  
**Lien avec l'enfant** : \_\_\_\_\_ **Nom de famille** : \_\_\_\_\_  
*Frère/Sœur/Grand-père/Grand-mère/Oncle/Tante/Autres (à préciser) ou personne morale*  
Nom d'usage : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
**Organisme** : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_ Tél. travail : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves

Nous ne souhaitons pas que notre enfant soit photographié(e) ou filmé(e) pendant les activités scolaires

**SERVICES PÉRISCOLAIRES**

Non  Garderie soir : Oui  Non   
Études surveillées : Oui  Non  Restaurant scolaire : Oui  Non   
Transport scolaire : Oui  Non   
Garderie matin : Oui  **PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT A LA SORTIE**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  A appeler en cas d'urgence  
Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_  Autorisé à prendre l'enfant  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_  
Téléphone travail : \_\_\_\_\_

---

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  A appeler en cas d'urgence  
Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_  Autorisé à prendre l'enfant  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_  
Téléphone travail : \_\_\_\_\_

---

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  A appeler en cas d'urgence  
Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_  Autorisé à prendre l'enfant  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_  
Téléphone travail : \_\_\_\_\_

---

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  A appeler en cas d'urgence  
Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_  Autorisé à prendre l'enfant  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_  
Téléphone travail : \_\_\_\_\_

---

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  A appeler en cas d'urgence  
Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_  Autorisé à prendre l'enfant  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_  
Téléphone travail : \_\_\_\_\_

---

**Date :**

**Signature des représentants légaux :**

Les données renseignées sur cette fiche seront prises en compte par le directeur d'école dans le logiciel de l'Education nationale, « Base Elèves 1er degré ». Le maire de la commune est également destinataire de ces données, dans le cadre de ses compétences légales en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire.

Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du directeur d'école, de l'IEN de circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004.

## BASE ÉLÈVES 1ER DEGRE

### **NOTICE D'INFORMATION DES PARENTS D'ÉLÈVES**

(jointe à la fiche de renseignements)

Les données renseignées sur la fiche de renseignements seront prises en compte dans l'application informatique de l'éducation nationale « Base Elèves 1er degré » prévue par l'arrêté du 20 octobre 2008 qui a été publié au Journal officiel du 1er novembre 2008.

Cette application informatique a été déclarée à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) le 24 décembre 2004 par le ministère de l'éducation nationale.

Les finalités de l'application « Base Elèves 1er degré » sont les suivantes :

- Assurer la gestion des élèves des écoles maternelles, élémentaires et primaires : inscription, admission, radiation, répartition dans les classes, changement de niveau et de cycle en fin d'année scolaire ;
- Etablir le suivi des effectifs d'élèves dans l'ensemble des écoles.

La fiche de renseignements qui vous est proposée comporte des informations utiles au directeur de l'école dans laquelle votre enfant est scolarisé.

Le maire de la commune est également destinataire des données, dans le cadre de ses compétences en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire, prévues aux articles R.131-3 et R.131-4 du code de l'éducation.

Certaines de ces informations ont un caractère facultatif :

- Nom d'usage de l'élève et de ses responsables légaux ;
- Adresse des responsables de l'élève ;
- Téléphone et courriel des responsables de l'élève ;
- Coordonnées des personnes à appeler en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'enfant à la sortie de l'école
- Informations sur les services périscolaires ;
- Assurance responsabilité civile et individuelle accident ;
- Autorisation des responsables (pour communication des adresses aux associations de parents d'élèves et pour photographie).

Les droits d'accès et de rectification des parents ou des responsables légaux des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale.

**Pour le recteur et par délégation, le directeur académique des services de l'éducation nationale du département DE LA COTE D'OR**